



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-080-2022-12

PUBLIÉ LE 27 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2022-12-22-00048 - ARRÊTE N° DOS--2022/5008 portant retrait
d'agrément de la SARL AMBULANCES ZEN (77290 Mitry-Mory) (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-22-00048

ARRÊTE N° DOS--2022/5008 portant retrait
d'agrément de la SARL AMBULANCES ZEN
(77290 Mitry-Mory)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2022/5008

Portant retrait d'agrément de la SARL AMBULANCES ZEN

(77290 Mitry-Mory)

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2022/066 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2021/2574 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 25 mai 2021 portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/257, de la SARL AMBULANCES ZEN sise 10, avenue Jean Jaurès à Villeparisis (77270) dont le gérant est Monsieur Sofiane AKROUR ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2022/1178 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 14 avril 2022 portant transfert des locaux, de la SARL AMBULANCES ZEN du 10, avenue Jean Jaurès à Villeparisis (77270) au 11/13, rue Marc Seguin à Mitry-Mory (77290) ;

CONSIDERANT le transfert des autorisations de mise en service rattachées à deux véhicules de catégorie C type A de la SARL AMBULANCES ZEN immatriculés DS-318-HD et FE-718-GD à la société AMBULANCES DESTINEE sise 11, rue Marc Seguin à Mitry-Mory (77290), dont le président est Monsieur Sékou DIALLO, en date du 08 septembre 2022 ;

CONSIDERANT par conséquent que l'agrément de la SARL AMBULANCES ZEN est désormais sans objet ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'agrément de la SARL AMBULANCES ZEN sise 11/13, rue Marc Seguin à Mitry-Mory (77290) dont le gérant est Monsieur Sofiane AKROUR est retiré à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 22 décembre 2022

P/La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France
La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Signé

Séverine TEISSEDE